

ÉLECTION DU PRÉSIDENT.

PREMIÈRE LIGNE DE NOVEMBRE.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Manufacture domestique—modifications interne
ELECTIONS D'ADAMS.

JAMES VILLEIRE.—De St. Bernard,

A. LEBLANC.—De P. Assumption,

G. RUSHINEL.—D'Est. Balcon-Rouge,

N. DECLOUET.—De St. Martin,

B. MORRIS.—Natchitoches.

FRANCE.

Un journal de Liverpool du 1er Août dit : "L'expédition française contre la Morée doit, à ce qu'on assure, partir le 15 de ce mois, et les troupes qui la composent seront embarquées le 5. Le Constitutionnel est d'opinion que la France tirera un grand avantage d'avoir une armée sur ce point, attendu qu'elle pourra s'assurer d'une part dans le partage de l'Empire Ottoman, qui aura lieu selon toute apparence.

Paris, 27 Juillet
L'expédition française qui doit partir de Toulon, est composée de dix-huit bataillons d'infanterie, du régiment de chasseurs à cheval, commandé par le colonel Sandras, qui était à Barcelone, et d'un détachement d'artillerie. On croit qu'une partie de la garnison de Cadix se joindra à cette expédition. Les officiers militaires et civils ont ordre de se trouver à Toulon le 5 d'Août. M. Volland, intendant, qui est chargé de la direction en chef de l'administration des corps d'armée, est encore à Paris.

Une escadre commandée par le capitaine Cuvillier, est arrivée à Toulon le 22 Juillet; elle ramène nos troupes de Cadix. M. Strafford Canning est arrivé le 12 Juillet à Livourne, se rendant en toute hâte à Ancône, d'où il doit passer à Corfou.

Paris, 26 Juillet
M. Hyde de Neuville a fait, Mercredi dernier, à la Chambre des Députés, un discours sur la marine française, dont il a présenté le tableau le plus flatteur. L'état actuel de la marine française, à flot ou en construction, consiste en 336 bateaux, dont 65 vaisseaux de ligne et 57 frégates. Parmi ceux-là, 7 sont en état, et 8 y seront bientôt ; 29 sont désarmés dans les ports, et 20 sur les chantiers. Des frégates, 36 sont en mer ou prêtes à y être, 18 sont en construction dont 4 sont immédiatement équipées et mises en mer.

Le duc de Penthièvre, l'un des fils du duc d'Orléans, est mort aujourd'hui, à midi, au château de Neuilly. Ce prince avait huit ans et demi, et a succombé à une maladie de langueur. A propos de mort, vous aurez déjà appris celle de M. le maréchal Lauriston. Quelles circonstances de cette mort ont fourni des aliments à la malignité publique. Elles sont déjà trop connues pour qu'il y ait de l'insécurité à en parler. Un hasard que les mauvais plaisans commencent à leur manière, mais qui donne lieu à une interprétation toute naturelle, ayant conduit M. le maréchal dans la maison de l'une des plus gracieuses divinités de l'opéra, lorsqu'il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante. Cependant le clergé a eu le bon esprit de n'élever ni doutes, ni objections, et la cérémonie funèbre a eu lieu avec toutes les pompeuses de l'église. La dignité de Grand-veneur que le défunt laisse vacante est déjà vivement convoitée. Elle est briguée surtout par M. le duc de Grammont, dont l'âge fort avancé promettait des espérances prochaines à ses compétiteurs. Les faiseurs de ministres et ceux qui aspirent à le devenir voudraient que la succession de M. Lauriston échouât à M. de Ferronnière, à qui une ophtalmie douloureuse rend, dit-on, le poids des affaires inconvenable et pénible. Cette espérance incertaine a déjà mis en mouvement les amis politiques de M. le Polignac, lequel et Portal. Mais ces sortes d'intrigues sont si vulgaires à la cour que le public les apprécie à leur juste valeur, et attend pour croire aux nouveaux astres qu'ils se soient levés.

Une entreprise d'une grande utilité qui vient de se créer, excite en ce moment un vif intérêt. Elle a pour objet le dessèchement des marais, lacs, étangs, lacs et relais de la mer, qui enlèvent à l'agriculture une immense quantité de terres d'une grande valeur, et nuisent à la salubrité des contrées voisines. La compagnie générale qui s'est formée pour opérer le dessèchement des marais dans toutes les parties de la France, offre toutes les garanties désirables, soit pour l'exécution, soit pour la direction. M. Jacques Laffit, et, dont le nom se trouve partout où il y a du bien à faire, est le banquier de la compagnie. Des personnes recommandables par leur talent sont attachées à l'entreprise pour en diriger les travaux, l'administration, les opérations financières, et la gestion générale.

ANGLETERRE.

Les nouvelles nous sont parvenues de Londres jusqu'au 31 Juillet, et de Liverpool jusqu'au 2 Août.

L'armée russe continue à s'avancer. Tous ses mouvements tendent évidemment à s'emparer des positions les plus élevées et les plus avantageuses qui commandent le chemin de la capitale turque, et elle trouve, dans la supériorité de sa flotte sur la Mer Noire, un inestimable avantage, tel qu'elle n'en a jamais possédé dans aucune des guerres précédentes. Elle est affranchie par là de l'embarras de transporter ses provisions avec elle, et divers obstacles qui avaient retardé sa marche dans les précédentes occasions, sont rentrés comparativement légers. La Porte, ainsi que nous l'avons déjà dit, paraît entièrement dans l'impossibilité d'opposer aucune résistance réelle. Placée entre un

vieux système qui a été renversé et un système nouveau qui n'est pas encore consolidé, son unique espérance est dans l'intervention de la France et de l'Angleterre. Ces puissances paraissent se préparer à prendre dans les affaires d'Orient une part qui ne soit pas vainue, du moment où la Porte, en accédant à la libération de la Grèce, leur permettra de le faire. L'expédition, qui se préparait depuis longtemps à Toulon, est, comme nous l'avons annoncé, destinée pour la Morée. L'Angleterre a déjà mis en disponibilité, dans la Méditerranée, une force considérable de terre et de mer, qui peut être rapidement transportée sur quelque point que ce soit ; et nous n'hésitons pas à affirmer qu'ces deux puissances peuvent, lorsqu'elles le vouront, changer instantanément la face des affaires dans l'Orient.

Mais les deux nations les plus éclairées de l'Europe auront-elles besoin de recourir à un aussi grand déploiement de forces morales et physiques ? Nous ne le pensons pas. Nous voulons croire aux déclarations de l'empereur de Russie. Eh ! pourquoi ne le ferions-nous pas, lorsque les ministres de France et d'Angleterre proclament également leur entière confiance en ces déclarations réitérées, et ne craignent pas de compromettre leur réputation d'habileté de pénétration comme hommes d'Etat ? Nous pensons qu'il se contentera d'une augmentation de territoire et d'un redémarrage pécuniaire en compensation des dépenses de la guerre ; nous pensons qu'il ne croira pas le moment favorable pour s'abandonner aux rêves de l'ambition et aux visions de la conquête, quand deux empires aussi puissants sont unis et prêts à entrer en lice. Le seul danger à craindre nous semble dépendre de l'obstination et de la fierté de la Porte qui, en refusant d'accéder aux termes du traité de Londres, leur lie les mains et enchaîne tous leurs mouvements. Certes, il est impossible, dans cette hypothèse, de prévoir comment se partageront les défunts du vaincu, et à quelles querelles elle peut donner naissance.

Cour des E.-U.

RUSSIE.

L'empereur de Russie fait construire une église, qui, dit-on, sera la plus vaste qui ait été faite. Il y aura 42 colonnes en marbre, de 54 pieds de haut, et de 7 pieds de diamètre : chacune pesera 120 tonnes.

DE L'INTÉRIEUR.

M. le comte d'Espinville, consul de France à New-York, est mort, le 11 du mois dernier, à la suite d'une longue maladie.

FEUILLETON.

Si notre opinion sur l'acteur Aristippe paraît un ridicule ou entachée de vanité à M. Carbo, nous sommes heureux de pouvoir lui dire (pour toute réponse) que rien au monde ne nous importe moins que la sienne sur notre compte. Nous n'avons pas dit que M. Aristippe fut sans talents ; on peut en avoir sur la scène sans jouir d'une réputation aussi vaste que celle que les journaux américains se placent à lui donner. Peu nous importe encore l'opinion de la personne dont M. Carbo fait son oracle : s'ils ne nous ont entendu ni l'un ni l'autre nous ne nous donnerons pas la peine d'entrer dans de plus longs détails pour nous faire comprendre d'eux. Le public a vu sans doute que nous avions quelques raisons de ne pas prendre pour de la réalité une telle exagération ; c'est toute notre pensée. M. de Carbo a le loisir de trouver tout ce qu'il voudra dans notre article, même un chapitre de l'Alcoran s'il veut ; les gens qui n'ont pas l'esprit de travers n'y verront que ce que nous y avons mis.

Le paiement de 3300 sur la question présidentielle, proposé par le Courrier de la Louisiane, a été accepté hier et l'argent déposé de part et d'autre.

Le Directeur du Théâtre Américain de la Nouvelle-Orléans propose un prix de \$300 et un bénéfice à celui qui fera la meilleure tragédie, ainsi qu'un prix de \$150 et un bénéfice à celui dont la composition obtiendra le second rang. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public que le célèbre chantre de Z..., le barde Louisianais, le poète par excellence dont les accents vous ont ravie tant de fois, va chauffer le coeur et se fait sortir d'obéir à lui seul les deux prix et les deux bénéfices.

EXÉCUTION DE ROCH.

Roch, né à Belle-Ile-en-Mer, enfant de troupes dans le 53me, de ligne, et ensuite dans le 75me, engagé volontairement en 1816 dans le 1er bataillon colonial, et passé plus tard dans la légion du Finistère, chassé en 1822 du 8me régiment d'infanterie de la garde, et incorporé dans la 4me compagnie de discipline à Arras, deux fois déserteur, dont une fois après grâce, et depuis occupé à l'enlèvement des bonnes de Paris et aux travaux du château de Saint-Omer, fut condamné le 1er mai dernier par la cour, d'assises de la Seine à la peine capitale ; comme coupable d'avoir assassiné, pour s'emparer d'une somme de 500 francs, le malheureux Rageot, ancien militaire, établi depuis plusieurs années marchand de vin à Saint-Omer, à l'enseigne du Canonier français. Ce matin, à sept heures, on l'a transféré de Bicêtre à la nouvelle Conciergerie. Depuis une semaine environ, il ne cessait d'interroger son gardien sur le jour de sa mort et de s'étonner d'un si long délai. Il a reçu cette nouvelle avec une froide indifférence et il est monté fort tranquillement dans la cariole en disant : C'est donc enfin mon dernier jour.

A peine était-il arrivé à la Conciergerie qu'il a demandé à manger et à déjeuner. Il a été recommandé par la police à la Conciergerie, et il a été admis à manger et à déjeuner avec plaisir de la tournée, et on lui en a aussi apporté.

M. le comte de Rochefoucault, qui était venu rendre visite à M. Ouvard, s'est approché du malheureux condamné, l'a exhorte à la resignation et lui a demandé s'il désirait quelque chose. Roch a répondu qu'il mangeraient avec plaisir de la tournée, et on lui en a aussi apporté.

Mais bientôt un autre désir paraît l'occuper tout entier. Il disait que sa plus grande consolation serait d'avoir un entretien avec M. Appert, avant de mourir, et il témoignait beaucoup de peine de ne pas voir arriver. Roch lui avait fait parvenir aujourd'hui même le billet suivant, tracé au crayon : Monsieur, je suis rappelé que quand je descendrai à la Conciergerie, je devrez vous faire appeler. Je vous pris de vous en empêcher de suite. L'ingénier et malheureux Roch.

Il avait même, par prévoyance, écrit ce billet à Bicêtre et le conservait, comme il l'a dit lui-même, depuis quinze jours, craignant qu'on ne lui permette plus d'écrire, au dernier moment.

A deux heures, M. Appert s'est rendu à la Conciergerie, Roch en le voyant entrer, a manifesté la joie la plus vive. Ah ! vous voilà donc enfin, s'est-il écrié, vous êtes un homme de parole ; j'aurais été désolé de mourir sans vous avoir vu. Nous sommes, vous le savez, de vieilles connaissances. Je me rappelle toujours vos conseils d'Arras en 1821. Si je les avais suivis, vous ne me trouviez pas.

M. Appert s'empresse de lui adresser des paroles d'encouragement et de consolation : "Oh ! ne craignez rien, lui dit alors Roch avec fermeté ; la mort ne me fait pas trembler ; veulez-vous que je vous chante des cantiques ? Vous verrez que ma voix n'est pas altérée."

M. Appert a manifesté l'intention de se retirer aussitôt. Mais le respectable et tolérant aumônier l'a prié lui-même de rester. "Ce malheureux a la plus grande confiance en vous, lui a-t-il dit ; aidez-moi à remplir mon ministère auprès de lui. Rappelons-le, il est possible, à des sentiments religieux."

Comme on l'exhortait à rentrer en gracie avec Dieu, Roch répond : Je n'ai jamais eu de religion ; mais je puis en avoir dans ce moment. Voltaire a bien fait une prière avant de mourir. Vous connaissez donc Voltaire, lui dit M. Appert avec surprise : On m'a raconté cela à Bicêtre, repliqua-t-il.

Cependant, de temps en temps, Roch s'informait de l'heure, et il disait : Allons, ils vont bientôt arriver. Vers trois heures le bruit d'une charrette et d'un détachement de troupes se fit entendre dans la cour. Roch, en ce moment, mangeait un morceau de tourte ; tout à coup il s'arrête, on voit qu'il se trouble. "Je ne puis plus manger", dit-il, les gendarmes sont là ; je les ai entendus, et ils viennent de me ramasser." M. Appert s'empresse de le rassurer, et lui dit qu'il se trompe. "Non non, répond Roch, j'ai été militaire, et je reconnaissais bien le commandement. Je ne sais ce que j'ai dans le corps.... Je brûle, j'ai douleur.... Et aussitôt il boit deux verres d'eau avec une sorte d'avidité.

... M. Appert lui déclare qu'il démeure avec lui jusqu'au départ. "Eh ! bien, ajoute le condamné, j'ai une grande grâce à vous demander. Je sais qu'on va me faire la toilette. Permettez-moi, avant d'aller à l'échafaud, de vous embrasser devant des personnes qui sont là. N'en venez pas à humilia me." — J'y consens, si cela peut adoucir vos derniers moments. Qui cela ne sera plaisir, parce qu'on verra quiconque a dit que je suis criminel, que je suis reconnaître les braves gens.

Avant de partir, Roch exprime le désir d'écrire quelques mots sur un papier qu'il laissera à M. Appert. On apporte une plume et de l'encre et voici, lettre pour lettre, ce qu'il a tracé dans ce dernier moment : "Je suis resté 36 au cachot, je pardonne à tous ceux qui mon font du mal, et je prie Dieu qu'il me pardonne aussi toutes mes fautes. Je suis innocent et je me recommande à Dieu tout puissant. Je suis content d'avoir vu M. Appert, et je me recommande à ses prières.

Roch, honnêtement, ce 26 juillet 1828 à 3 heures et demie.

Chose surprenante ! en traçant l'écrit que nous venons de rapporter, Roch s'informait beaucoup des fautes d'orthographe qu'il pourrait faire ; il a lui-même exprimé cette inquiétude et a prié avec instance M. Appert de lui dicter tous les mots.

A quatre heures moins dix minutes, le condamné est amené dans l'avant-garde pour les funébres apprêts de la toilette. Il s'avance d'un air décidé, accompagné de MM. Montès et Appert, et de lui-même se veste. Mais au moment où on veut la placer sur son dos, il s'y oppose fortement. "C'est inutile", disait-il, je n'en ai pas besoin pour aller là-bas." Et d'un coup d'épaule il la jette à terre. On parvient cependant à l'y remettre en l'attendant.

La porte s'ouvre... Roch n'a pas oublié la promesse que lui a faite M. Appert. Il se lève sans la moindre hésitation, s'approche de lui et l'embrasse. Courage, lui dit M. Appert d'une voix éteinte. — Du courage, répond Roch d'une voix feinte ; n'ayez pas peur, ça ne me manquera pas. Il marche vers la porte d'un pas assuré, et lorsqu'il est sur la charrette, apercevant dans la cour le postillon qui l'a amené à la Conciergerie, il l'appelle et lui dit : Adieu, mon ami, tu crois-tu que tu vois ici tel que tu m'as vu ce matin. Je ne suis pas très triste.

Jamais condamné n'a montré une résolution plus réelle, plus inébranlable. Sa présence d'esprit ne l'a pas un seul instant abandonné. En passant sur le pont au milieu d'une affluence qui malheureusement est toujours la même, il a salué deux personnes qu'il a reconnues dans la foule, en leur disant : Adieu, c'est mon dernier jour. Arrivé au pied de l'échafaud, il a

recommandé son âme à Dieu, et sous la hache même où l'a enteduo deux fois s'écrier : Adieu, citoyens, Adieu !

 PORT DE LA NILE.—ORLÉANS.
Expédition.
Brick William et Emelin, Havane, — J. Prats, T. Mc Tavish, Garred, Campêche, P. Tio, Goel, Thorn, Reilly, Mobile, capitaines.

L'expédition est parti hier après-midi, avec le brick mexicain Téles, pour Campêche, et le brik Wm. & Emeline, pour la Havane.

Conditions : — Au-dessus de 3,000 60 francs ; au-dessus de 500 piastres, 4 mois ; au-dessus de 1,000 piastres, 6 mois ; au-dessus de 1,500, 6 et 8 mois, et au-dessus de 2,000, 9 mois de crédit, pour des billets endossés à satisfaction.

Par J. Le Carpenter.

VENDREDI, 10 Octobre, il sera vendu à 4 heures du matin, au magasin de Messrs. Gottschalks et Reimers, au coin des rues Royale et St. Louis,

20 pipes de Genève de Hollande, 16 boucans Rum de la Jamaïque, 20 barriques Vin d'Orto, 100 caisses Vin muscat, 100 do. Amere, 50 do. Liqueurs assorties, 14 do. do. Canettes, 10 do. do. Acajou, 50 barils Genivière du Nord.

Conditions : — Au-dessus de 3,000 60 francs ; au-dessus de 500 piastres, 4 mois ; au-dessus de 1,000 piastres, 6 mois, et au-dessus de 1,500, 6 et 8 mois, et au-dessus de 2,000, 9 mois de crédit, pour des billets endossés à satisfaction.

Par J. Le Carpenter.

VENDREDI, 10 Octobre, il sera vendu à 4 heures du matin, dans les magasins à l'enclos de l'avenue des rues Toulouse et Bourgogne, pour clore une facture,

70 barriques de Vin de Bordeaux, de bonne qualité. — Les conditions qui seront avantageuses seront annoncées au moment de la vente.

4 Octobre.

Vente par le Marshall.

A. M. Wood vs. M. J. Ellis, Morgan vs. le même.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge associé de la Cour de Cité, il exposera en vente, Samedi 11 Octobre prochain, à 4 heures, au Principal ; Chapeaux communs, des Shawls et autres articles sisés dans l'affaire ci-dessus.

1er oct. L. DAUNOY, marshall.

VENTE PAR